



LA TROMPETTE

## Un revirement soudain fait dérailler l'inculpation de Trump

- Andrew Miiller
- [24/03/2023](#)

Depuis une semaine environ, des rumeurs circulent dans tous les États-Unis selon lesquelles le président Donald Trump serait sur le point d'être arrêté pour les « pots-de-vin » qu'il aurait versés à une actrice américaine de films pornographiques.

Trump nie les allégations selon lesquelles il aurait commis de l'adultère avec Stephanie Clifford, mais admet que son avocat a versé 130 000 dollars à Clifford pour l'empêcher de rendre publiques ses allégations de liaison extraconjugale. Le procureur de Manhattan, Alvin Bragg, veut arrêter et inculper Trump pour avoir violé la loi sur le financement des campagnes électorales, faisant passer les « pots-de-vin » comme des frais juridiques pour sa campagne présidentielle de 2016. Or, il semblerait que le procureur Bragg ait enfreint la loi.

**Cacher des preuves :** Le 22 mars, le procureur Bragg a demandé aux membres du grand jury chargé d'examiner les accusations potentielles contre Trump de rester chez eux, après qu'un témoin eut déclaré aux jurés que Bragg cachait des centaines de pages de preuves montrant que Trump n'était pas coupable de violations des lois sur le financement des campagnes électorales. Cette allégation pourrait s'avérer vraie ou fausse. Mais si c'est vrai, Bragg pourrait être accusé de mauvaise conduite de la part du procureur et être jugé lui-même. L'on n'est pas permis de sélectionner six documents parmi des centaines d'autres afin d'affirmer que le président Trump a enfreint la loi.

**Cycle médiatique :** Le procureur Bragg abandonnera probablement ses poursuites contre Trump pour se sortir de cette situation le plus rapidement possible. Mais à bien des égards, le mal est déjà fait pour la réputation de Trump. Des millions d'Américains ont vu dans les médias les allégations selon lesquelles Trump aurait commis de l'adultère avec une actrice de films pornographiques et aurait ensuite violé la loi sur le financement des campagnes électorales pour étouffer l'affaire. Ils supposeront que ces allégations sont vraies, même si Trump n'a jamais été jugé. Tout comme le raid par le Bureau fédéral d'enquête à Mar-a-Lago l'année dernière, cette affaire est un exemple de comment les des agences de renseignement, transformées en arme, ciblent les rivaux politiques de Biden.

**Double Standard :** Les fondateurs de l'Amérique pensaient que l'État de droit était le premier principe d'un gouvernement libre. C'est pourquoi Samuel Adams a écrit : « Il y aura une seule règle de justice pour les riches et les pauvres, pour le favori à la cour, et le paysan à la charrue ». La véritable liberté ne peut exister lorsque les dirigeants refusent de gouverner les gens selon des principes juridiques établis et poursuivent leurs ennemis sur la base de leurs fantaisies ou de leurs caprices.

Pourtant, l'Amérique est aujourd'hui gouvernée par les fantaisies et les caprices de l'administration Biden. « L'État profond » dissimule des centaines de pages de preuves documentant les 459 violations des lois fédérales et des États commises par Hunter Biden, tout en essayant d'arrêter Donald Trump pour une violation des lois sur le financement des campagnes électorales qu'il n'a peut-être même pas commise.

Bien sûr, l'adultère est une faute morale majeure si Trump l'a bien commis, et les Américains devraient se demander s'ils veulent qu'un homme qui a commis un péché moral aussi grave occupe la Maison Blanche. Mais l'adultère n'est pas un crime passible de poursuites aux États-Unis ; les poursuites engagées contre Bragg constituent donc un cas flagrant de dirigeants américains ayant une norme pour le « favori à la cour » et une autre pour le « paysan à la charrue ».

**En savoir plus :** Lisez « [La fin de la république constitutionnelle américaine](#) », par Stephen Flurry, rédacteur en chef adjoint de la *Trompette*.